



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation  
Service de l'industrie, du commerce et du travail

Departement für Volkswirtschaft und Bildung  
Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit

## La situation sur le marché du travail valaisan

RAPPORT ANNUEL 2025

*Marché du travail*  
*Main-d'œuvre étrangère*  
*Placement public*  
*Mesures du marché du travail*  
*Collaboration interinstitutionnelle*



## TABLE DES MATIÈRES

1. Objectifs du Service de l'industrie, du commerce et du travail .....	3
2. Organisation du Service de l'industrie, du commerce et du travail .....	3
3. L'année 2025 en bref .....	4
4. Perspectives et défis 2026 .....	5
5. Observation du marché du travail .....	6
Evolution du chômage	
Evolution de l'emploi	
Evolution de la conjoncture et perspectives	
Main-d'œuvre étrangère	
6. Dispositif valaisan de lutte contre le chômage .....	8
Efficacité du dispositif valaisan de lutte contre le chômage	
Offices régionaux de placement	
Mesures de réinsertion sur le marché du travail	
Examen de l'aptitude au placement – Traitement des oppositions	
Indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail – Indemnités en cas d'intempéries	
Collaboration interinstitutionnelle	
7. Informations complémentaires .....	13
Dépenses et financements	
Publications	
Interventions parlementaires	
Adresses utiles	
Abréviations	

### Personne de contact

Peter Kalbermatten, Chef de service, Tél. 027 606 73 05,  
[peter.kalbermatten@admin.vs.ch](mailto:peter.kalbermatten@admin.vs.ch)

### Publication

Service de l'industrie, du commerce et du travail du canton du Valais (SICT)  
Av. du Midi 7, 1950 Sion, [sict-diha@admin.vs.ch](mailto:sict-diha@admin.vs.ch), [www.vs.ch/sict](http://www.vs.ch/sict)

### Internet

La publication est disponible sur le site [www.vs.ch/sict](http://www.vs.ch/sict), à la rubrique :  
Marché du travail/Chômage > Statistiques et publications > Rapport annuel

### Copyright

© SICT Reproduction autorisée en mentionnant la source

Le genre masculin est utilisé comme générique dans le but de ne pas alourdir le texte.

# 1. OBJECTIFS DU SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

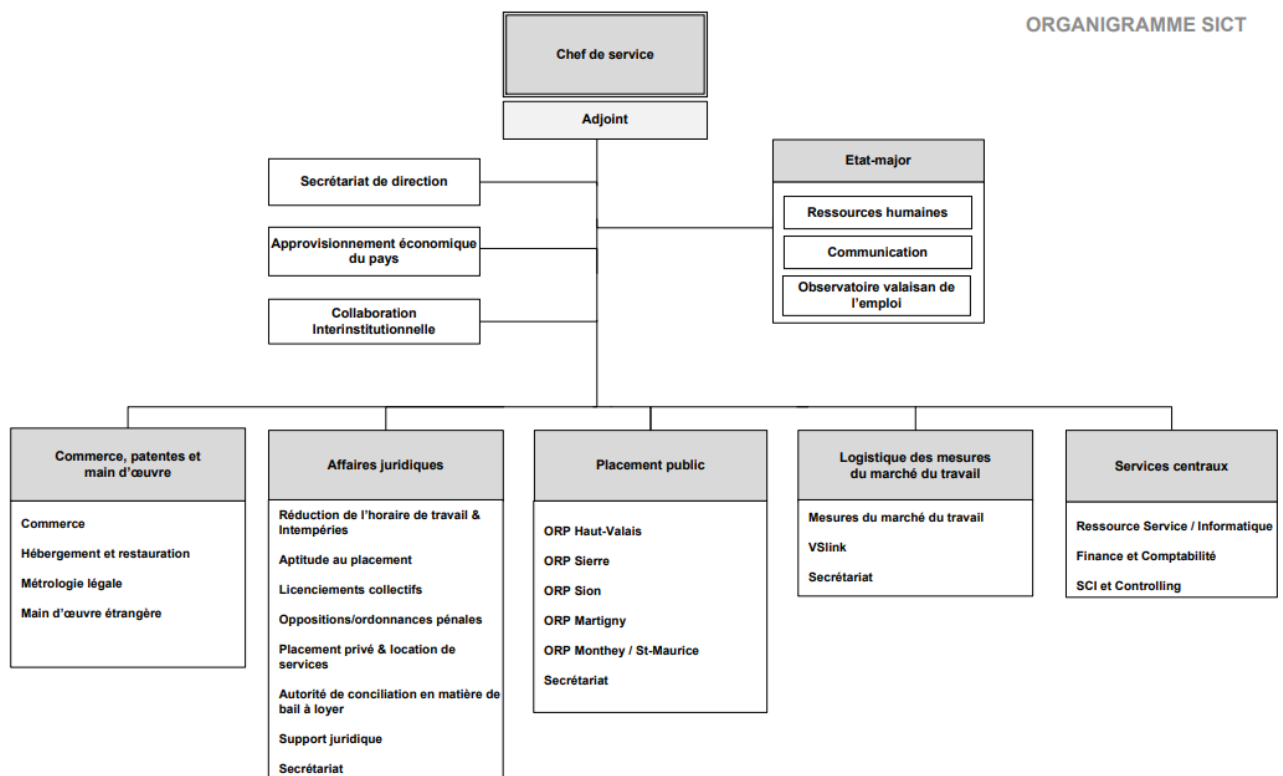
## Objectifs politiques : « Marché du travail équilibré et régulation économique »

Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques.

## Sous-objectifs politiques « Emploi et marché du travail »

- 1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant.
- 2 Adapter les mesures du marché du travail et les structures des Offices régionaux de placement (ORP) aux variations budgétaires de la Confédération.
- 3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail.
- 4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchère salariale.
- 5 Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

# 2. ORGANISATION DU SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL



### 3. L'ANNÉE 2025 EN BREF

		Différence annuelle	
<b>+0.8%</b>	augmentation du produit intérieur brut (PIB) cantonal		
<b>3.1%</b>	taux de chômage cantonal		+0.4 pp
<b>5'645</b>	chômeurs <sup>1</sup> en moyenne mensuelle	+800	+16.5%
<b>8'955</b>	demandeurs d'emplois <sup>2</sup> (DE) en moyenne mensuelle	+1'255	+16.3%
<b>61.7</b>	entretiens de conseil par 100 DE	-1.6	-2.5%
<b>10'337</b>	participants à une mesure fédérale de réinsertion	+812	+8.5%
<b>21'851</b>	nouvelles inscriptions au chômage	+1'120	+5.4%
<b>302</b>	situations annoncées traitées en CII (87 adultes et 215 jeunes T1)	+3	+1.0%
<b>723</b>	oppositions déposées auprès du SICT	+61	+9.2%

### Chômage 2025 en Valais : récapitulation des dépenses et financement



### Faits Marquants de l'Année 2025

#### Evolution du chômage

L'année 2025 a confirmé la tendance haussière du nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès des ORP depuis la fin de l'été 2023. Cette dégradation du marché du travail constitue une sorte de

normalisation de la situation après que ce dernier a connu son niveau historique le plus bas durant les années 2022-2023.

#### Obtention de la certification ISO et Label Valais Excellence

Grâce à l'investissement exemplaire de l'ensemble des collaborateurs du Service, le SICT a obtenu ses certifications ISO 9001 et 14001 ainsi que le label Valais excellence. Cette triple reconnaissance salue

notre engagement envers la satisfaction des citoyens, l'amélioration continue et le respect de l'environnement.

<sup>1</sup> Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement (ORP), qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

<sup>2</sup> Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits dans un ORP et cherchant un emploi. Nous entendons par demandeurs d'emploi non-chômeurs, les demandeurs d'emploi qui sont inscrits dans un ORP, mais qui ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi non-chômeurs correspond à la différence entre le nombre des demandeurs d'emploi enregistrés et celui des chômeurs. Ils sont classés dans les quatre sous-catégories suivantes : nombre de personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement, en gain intermédiaire et autres demandeurs d'emploi non-chômeurs.

## Indemnités Intempérie et Réduction d'horaire de travail

Dans le cadre des événements climatiques marquants de l'année, notamment l'effondrement du glacier du Birch sur le village de Blatten et les laves torrentielles qui ont isolé le Haut Val de Bagnes, l'activité économique de nombreuses entreprises a

été impactée. Le SICT a traité en priorité les dossiers d'indemnisation, en assurant, dès la survenance des événements, un soutien actif aux employeurs touchés.

## Forum emploi 2025

Le Forum Emploi, organisé le 14 novembre 2025, en partenariat avec AVENIR Industrie Valais/Wallis (AIVW), a réuni quinze entreprises du secteur industriel et plus d'une centaine de participants. Il a offert une plateforme unique de rencontres et

d'échanges, favorisant le processus de recrutement. Cet événement visait à favoriser les contacts directs entre employeurs et personnes en recherche d'emploi ou d'un nouveau défi professionnel. Près de 120 candidats y ont pris part.

## 4. PERSPECTIVES ET DÉFIS 2026

### Travaux en vue de la révision partielle de la LEMC

Cette révision partielle de la LEMC a principalement pour objectif de régler la problématique liée à la

protection des données pour la CII et, également, pour l'ensemble des activités du SICT.

### Intégration sur le marché du travail des personnes à protéger (Permis S)

Afin d'améliorer le taux d'emploi des personnes avec un statut de protection S, le Service de l'action sociale (SAS) annonce désormais aux ORP les personnes sans emploi considérées comme aptes à intégrer le

marché du travail. Les ORP suivent et conseillent ces demandeurs d'emploi pour qu'ils intègrent rapidement et durablement le marché du travail.

### Journée cantonale CII du 21 mai 2026

En 2026, la CII organisera sa journée cantonale sur le thème de « l'accompagnement des jeunes entre 13 et 25 ans », en collaboration avec ses partenaires que

sont : le Service de l'action sociale, le Service de la formation professionnelle, le Service des hautes écoles et l'Office cantonal de l'assurance-invalidité.

### Réalisation d'une enquête sur les stagiaires dans le secteur de la petite enfance

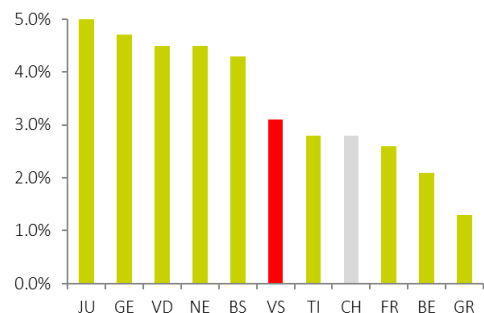
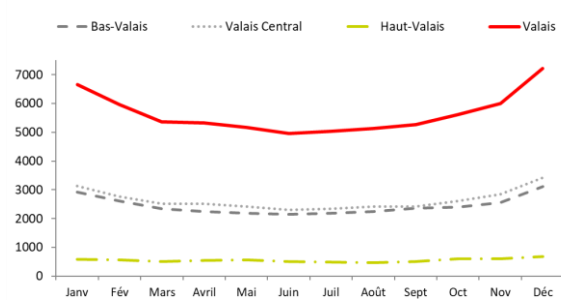
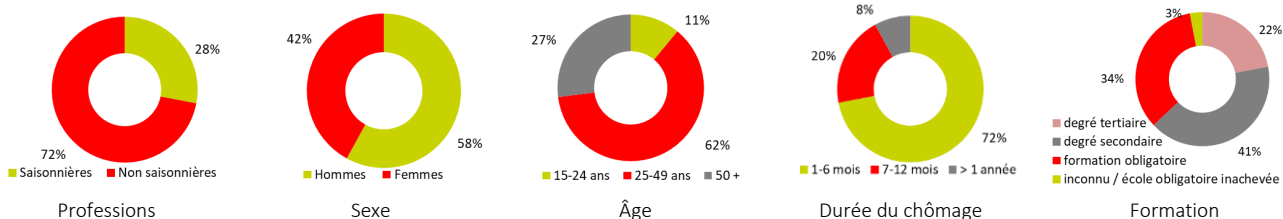
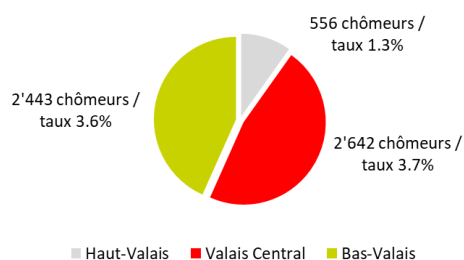
Sur mandat de la Commission tripartite cantonale en charge des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes et du travail au noir,

l'Observatoire valaisan de l'emploi va mener une enquête sur les conditions salariales des stagiaires dans le domaine de la petite enfance.

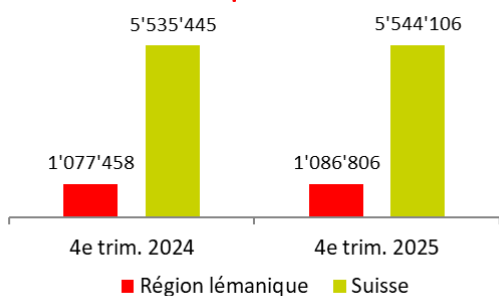
## 5. OBSERVATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

### Évolution du chômage

	2025	Diff. annuelle
Taux de chômage <sup>3</sup> Suisse	2.8%	+0.4 pp
<b>Taux de chômage Valais</b>	<b>3.1%</b>	<b>+0.4 pp</b>
Nombre de chômeurs Suisse	133'712	+21'149
<b>Nombre de chômeurs Valais</b>	<b>5'645</b>	<b>+800</b>
	2026	
Prévision taux de chômage CH	3.0%	+0.2 pp
<b>Prévision taux de chômage VS</b>	<b>3.3%</b>	<b>+0.2 pp</b>



### Évolution de l'emploi



**Suisse.** Le nombre d'emplois en Suisse a augmenté de 0.2% au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 (secteur secondaire -0.1%/secteur tertiaire +0.2%).

**Valais.** Le PIB valaisan a augmenté en 2025 et on estime que l'évolution du nombre d'emplois en équivalent plein temps (EPT) a suivi cette tendance à la hausse (env. +0.5% d'EPT). Il n'y a pas de données plus détaillées sur l'emploi pour le canton du Valais. Elles sont agrégées par grandes régions par l'Office Fédéral de la Statistique (OFS). La région lémanique a enregistré une augmentation de 0.9% (secteur secondaire +1.6%/secteur tertiaire +0.7%).

<sup>3</sup> Le taux de chômage annuel se calcule en divisant le nombre de chômeurs inscrits en moyenne annuelle de la région concernée par le nombre de personnes actives de la région concernée selon le dernier recensement de la population active.

## Évolution de la conjoncture et perspectives

	2024	2025	Prévision 2026
Évolution du PIB suisse	+1.2%	+1.4%	+1.0%
Évolution du PIB valaisan	+0.8%	+0.8%	+1.3%

**Suisse.** Selon le Groupe d'experts de la Confédération, le PIB suisse a augmenté de 1.4% en 2025. Cette progression, portée par le secteur des services malgré le contexte international difficile et les pressions sur l'industrie exportatrice, reflète une économie résiliente mais confrontée à des vents contraires externes et à une faible dynamique interne, notamment dans l'industrie manufacturière. Pour 2026, **la croissance du PIB est estimée à 1.0%**.

**Valais.** Le PIB cantonal a augmenté de 0.8% en 2025. Cette évolution positive, a généré une légère augmentation de l'emploi (+0.5%).

Pour 2026, les prévisions demeurent optimistes et l'institut BAK Economics anticipe **une croissance du PIB cantonal de 1.3%**, qui devrait être supérieure à celle de la Suisse.

## Main-d'œuvre étrangère

*Le SICT délivre les autorisations de travail à la main-d'œuvre étrangère. Il pratique une politique d'attribution des permis visant à répondre au mieux aux besoins du marché du travail valaisan.*

Activité auprès d'un employeur suisse	2024	2025	Diff. annuelle
Ressortissants UE 27/AELE : annonces (activités < 3 mois)	14'811	14'342	-469
Ressortissants de pays tiers :			
- autorisations < 4 mois	94	120	+26
- autorisations courte durée contingentées	104	95	-9
- autorisations à l'année	101	95	-6
- Domaine de l'asile : autorisations	101	108	+7
- Personnes à protéger (Permis S) : autorisations	370	313	-57

**Recrutement dans l'UE 27 et l'AELE.** Les ressortissants de ces pays bénéficient d'une liberté totale de circulation grâce à l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Les travailleurs accédant au marché du travail via la procédure d'annonce (activité de moins de 3 mois par année) ont été légèrement moins nombreux qu'en 2024 (- 3.2%). En ce qui concerne les activités de plus de 90 jours par année civile, c'est le service de la population et de la migration (SPM) qui est l'autorité compétente de délivrance.

**Recrutement dans les pays tiers.** Les besoins de spécialistes dans certaines branches d'activité (p. ex. industrie chimique et pharmaceutique, domaine de la santé) se sont stabilisés par rapport à 2024. Pour ce

type de recrutement, plusieurs critères doivent être respectés, notamment la priorité du marché suisse et européen du travail.

**Recrutement dans le domaine de l'asile.** Les requérants d'asile (permis N) doivent obtenir une autorisation de travail. Quant aux personnes admises à titre provisoire (permis F) et aux permis S (depuis le 01.12.2025), elles bénéficient d'un accès facilité au marché du travail : en lieu et place d'une autorisation de travail, une simple procédure d'annonce suffit. La statistique 2025 des permis S ne porte dès lors que sur les mois de janvier à novembre. En Valais, c'est le Service de la population et des migrations qui est compétent pour le traitement de cette procédure.

## Observatoire valaisan de l'emploi

L'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE) offre un portrait qualitatif du marché du travail en Valais, sous la forme de publications thématiques. Il fournit également des données quantitatives sur le marché du travail valaisan. Il réalise des enquêtes sur les salaires pour la Commission tripartite cantonale valaisanne « Travailleurs détachés et lutte contre le travail au noir » (CTVS) et collabore également avec l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE).

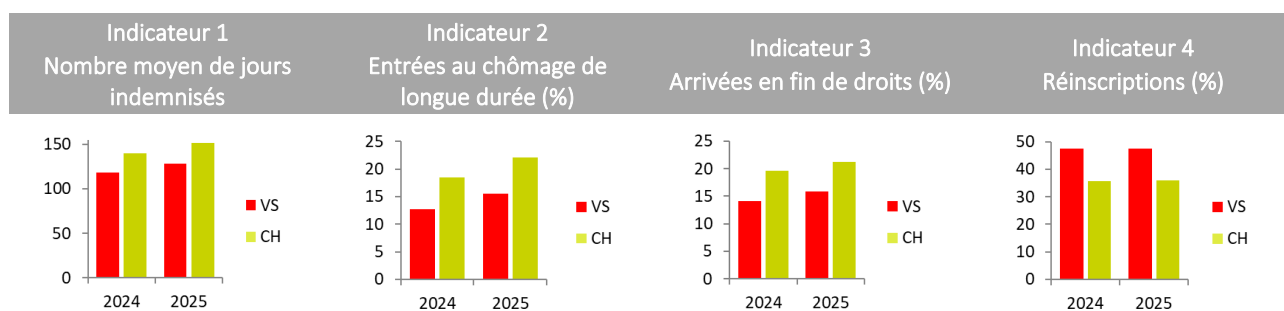
L'enquête en lien avec les pratiques salaires dans les structures d'accueil de la petite enfance du canton du Valais est terminée et le rapport final (comprenant les conciliations) a été transmis au Conseil d'Etat en septembre 2025. L'OVE a été dès lors mandaté par le Bureau de la Commission tripartite valaisanne sur les

mesures d'accompagnement (CTVS) afin de lancer la 2ème partie de l'enquête, où il est question d'analyser les conditions de traitement et de travail des stagiaires travaillant dans ces structures d'accueil. La phase préparatoire étant terminée, l'enquête pourra débuter en début d'année 2026.

## 6. DISPOSITIF VALAISAN DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

### L'efficacité du dispositif valaisan de lutte contre le chômage

L'objectif du dispositif valaisan de lutte contre le chômage est la prise en charge rapide des personnes en recherche d'emploi en vue de leur retour durable sur le premier marché du travail. Une importance particulière est accordée aux contacts avec les entreprises.



Les indicateurs de résultat 2024-2025

Le Valais se distingue par son efficacité dans la lutte contre le chômage, c'est ce que montrent les quatre indicateurs de résultats établis par le Secrétariat d'Etat à l'économie. Ces indicateurs mesurent la durée du chômage, l'entrée au chômage de longue

durée, les arrivées en fin de droits et les réinscriptions. Sur trois de ces quatre critères, le Valais dépasse largement la moyenne suisse et le Benchmark 2024 lui a permis de se positionner à la première place au niveau national.

## Offices régionaux de placement

Les offices régionaux de placement (ORP) sont des centres de prestations spécialisés, qui soutiennent aussi bien les demandeurs d'emploi dans leurs recherches d'emploi, que les employeurs dans leurs recherches de candidats. Le Valais compte cinq offices régionaux de placement : Monthey-St Maurice, Martigny, Sion, Sierre et Brigue.

	2024	2025	Différence annuelle
Nombre moyen de dossiers par conseiller en personnel (CH : 153.2 ; +2.1%)	157.7	168.2	+6.7%
Inscriptions au chômage	20'731	21'851	+5.4%
Nombre d'entretiens de conseil par 100 DE	63.3	61.7	-2.5%
Participants aux journées d'information	5'606	5'454	-2.7%
Acquisition de places vacantes	16'295	14'165	-13.1%
Nombre de proposition de placement par 100 DE	9.4	8.5	-9.6%

### Activités au service des demandeurs d'emploi

Après une forte hausse en 2024, la moyenne annuelle de dossiers suivis par les conseillers en personnel (CP) a continué d'augmenter en 2025 pour s'établir à 168,2 dossiers par CP (+6,7%), en raison du décalage temporel avec les engagements effectifs. Cette valeur est légèrement supérieure à la moyenne nationale (+5,1%). Le nombre d'inscriptions au

chômage a également progressé par rapport à 2024, de l'ordre de +5,4%, en lien avec la hausse du taux de chômage, qui a atteint 3,1% (+0,4 point). En outre, le nombre d'entretiens de conseil et de contrôle pour 100 DE a diminué (-2,5%) par rapport à 2024. Enfin, le nombre de participants à la formation en ligne a légèrement reculé en 2025 (-2,7%).

### Activités au service des entreprises

**Forum Emploi Valais 2025.** Le 14 novembre 2025, les ORP ont organisé le Forum Emploi Valais et reconduit la formule de job-dating à large échelle, réunissant 15 entreprises des secteurs de l'industrie et du transport ferroviaire actives en Valais. Près de 120 candidats, sélectionnés parmi 180 inscrits, se sont succédé toutes les cinq minutes devant les recruteurs.

La brièveté des entretiens permet d'établir rapidement un premier diagnostic entre les profils disponibles et les besoins des employeurs, dans une formule moderne et adaptée à l'image du marché du travail. En amont, les candidats ont bénéficié d'un

coaching personnalisé afin de se préparer à ce type d'entretien et de valoriser leurs compétences.

Au vu du succès rencontré, une nouvelle édition du Forum Emploi Valais - Job-dating sera reconduite à l'automne 2026.

Enfin, les ORP ont enregistré une diminution du nombre d'annonces de postes vacants en 2025 (- 13,1%), liée à la baisse du volume de professions soumises à l'obligation d'annonce (OA) ainsi qu'au ralentissement économique, qui freine la création d'emplois et réduit le nombre d'offres.

## Mesures de réinsertion sur le marché du travail

L'assurance-chômage peut financer des mesures **fédérales** du marché du travail afin d'aider la réinsertion des personnes en recherche d'emploi. Le Canton du Valais finance également des mesures **cantonales** de réinsertion professionnelle pour des personnes qui n'ont pas ou plus droit aux mesures fédérales.

### Mesures fédérales

Mesures fédérales (financées par l'assurance-chômage)	Décisions 2024	Décisions 2025	Diff. annuelle
Cours	5'317	5'781	+8.7%
Entreprises de pratique commerciale (EPCO)	316	337	+6.6%
Stages de formation (SF)	1'143	1'145	+0.2%
Programmes d'emploi temporaire (PET)	2'092	2'385	+14.0%
Semestres de motivation (SEMO)	511	525	+2.7%
Stages professionnels (SP)	61	73	+19.7%
Allocations d'initiation au travail (AIT)	36	38	+5.6%
Allocations de formation (AFO)	11	7	-36.4%
Contribution aux frais de déplacement et de séjour (PESE)	24	28	+16.7%
Soutien à une activité indépendante (SAI)	14	18	+28.6%
<b>Total</b>	<b>9'525</b>	<b>10'337</b>	<b>+8.5%</b>

**Utilisation des mesures.** Durant l'année 2025, nous constatons une forte augmentation de l'utilisation des mesures, de plus de 8%. Cela provient essentiellement de l'activation des mesures d'emploi (PET, stage professionnel) ainsi que de la mesure de soutien à une activité indépendante. Les mesures de formation (cours collectifs & individuels, entreprise de pratique commerciale) ont également progressé.

### Projet-pilote « Supported Employment » MMT-6SE.

L'essai pilote s'est déroulé du 1er août 2021 au 31 décembre 2025 dans le cadre d'un mandat du SECO, avec une coordination assurée par l'Association des Offices Suisses du Travail (AOST), pour les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus, proches de l'arrivée en fin de droit.

La participation à la mesure reposait sur une base volontaire et non-contraignante pour l'assuré. Concrètement, l'assuré avait la possibilité de participer à une séance d'information avec un Coach Supported Employment (CSE) avant de prendre une décision de participation ou non à la mesure. Le CSE soutenait activement le participant dans ses démarches de recherche d'emploi, dans l'objectif d'un retour rapide sur le premier marché du travail.

Sur les 742 invitations envoyées par le Canton du Valais, 148 demandeurs d'emploi ont pris part à la séance d'information, dont 86 ont intégré volontairement la mesure. Parmi ces participants, 48 ont retrouvé un emploi, ce qui correspond à un taux de placement de 57%. Ce résultat est particulièrement élevé au regard du groupe cible (demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus en fin de droits).

Les participants interrogés dans le cadre d'une étude menée par Ecoplan jugent le soutien reçu dans la

recherche d'emploi pertinent et estiment que la mesure a renforcé leur capacité à retrouver un emploi. Les résultats montrent que l'essai-pilote « Supported Employment » a été globalement efficace pour favoriser la réinsertion des participants sur le marché du travail.

### Mesures informatiques, digitales et intelligence artificielle (IA).

Dans la continuité de son positionnement stratégique amorcé ces dernières années, la LMMT a poursuivi et renforcé son engagement en faveur du développement des compétences digitales et de l'intelligence artificielle. Dès l'an passé, elle avait fait le choix d'intégrer l'IA à travers la mesure technique de recherche d'emploi, TRE IA, dédiée à l'utilisation de ChatGPT.

Fort de cette première expérience, le dispositif a été élargi et approfondi avec le déploiement de deux nouvelles mesures complémentaires. La mesure IA Entreprise permet aux assurés de développer une compréhension de l'IA en milieu professionnel et d'identifier des cas d'usage concrets adaptés à leur secteur d'activité.

Parallèlement, la mesure eTalk est axée sur la communication et l'entraînement aux entretiens basé sur l'IA. Les participants reçoivent un feedback précis sur leurs compétences verbales, para-verbales et non verbales, complété par des ateliers et des exercices ciblés sur une application développée spécialement pour la mesure et un accompagnement individuel.

À travers ces dispositifs, le SICT confirme sa volonté de faire de l'intelligence artificielle un levier durable d'insertion professionnelle et d'adaptation aux évolutions du marché du travail.

## Mesures cantonales

Mesures cantonales (financées par le Fonds cantonal pour l'emploi)	Décisions 2024	Décisions 2025	Diff. annuelle
Programmes de qualification (PQF)	236	356	+50.8%
Allocations cantonales d'initiation au travail (AITc)	2	3	+50.0%
<b>Total</b>	<b>238</b>	<b>359</b>	<b>+50.8%</b>

**Utilisation des mesures.** Une augmentation significative (+50%) de l'utilisation de la mesure de programmes de qualification a été constatée en 2025. Cela provient de la tendance selon laquelle les chômeurs ayant des qualifications obsolètes par

rapport aux exigences actuelles du marché du travail ont plus de difficultés de réinsertion et font appel au programme de qualification lorsqu'ils arrivent en fin de droit du chômage.

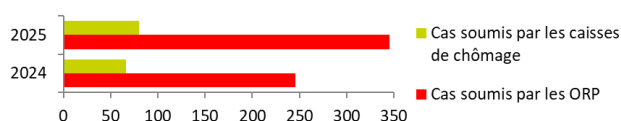
## VSlink

Comme annoncé dans le rapport annuel 2024, le SICT a décidé de mettre un terme à l'exploitation de la plateforme VSlink après 20 ans d'existence, la cessation effective de ses activités étant intervenue au 31 janvier 2025. L'orientation vers des outils

nationaux tels que jobroom.ch et la plateforme valaisanne valais4you.ch, ainsi que le renforcement de l'accompagnement des entreprises par les ORP, permettent d'assurer la continuité des prestations.

## Examen de l'aptitude au placement – Traitement des oppositions

### Examen de l'aptitude au placement



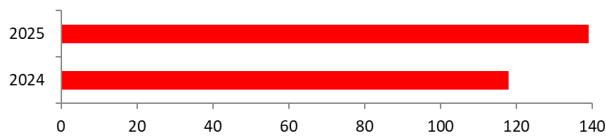
Pour avoir droit à l'indemnité de chômage, l'assuré doit notamment être apte au placement. Les ORP ont aussi pour tâche de contrôler que les assurés sont capables d'exercer un travail convenable et qu'ils sont disposés à le faire. 425 dossiers (345 cas soumis par les ORP et 80 cas soumis par les caisses de chômage) de demandeurs d'emploi ont été soumis à un examen de ces conditions de droit en 2025, contre 312 en 2024.

### Procédures d'opposition

Oppositions selon les domaines		
Sanctions	609	<b>84.2%</b>
Aptitude au placement	63	<b>8.7%</b>
Mesures du marché du travail	18	<b>2.5%</b>
Demandes de remise	12	<b>1.7%</b>
Exportation des prestations	6	<b>0.8%</b>
Mesures cantonales	6	<b>0.8%</b>
RHT/Intempéries	5	<b>0.7%</b>
Inscriptions rétroactives	2	<b>0.3%</b>
Demande de reconsidération	2	<b>0.3%</b>

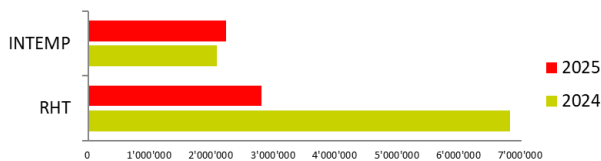
La procédure d'opposition permet au destinataire d'une décision d'obtenir un nouvel examen de son dossier avant qu'un juge ne soit éventuellement saisi. Les oppositions étaient principalement dirigées contre les décisions de sanction prononcées par les ORP (84%). Le bien-fondé des décisions initiales a, dans la grande majeure partie des cas, été confirmé par le SICT. Sur 717 oppositions traitées, seules 97 ont été admises ou partiellement admises.

## Ordonnances pénales



Les caisses de chômage demandent au SICT d'intervenir lorsqu'elles ne parviennent pas à obtenir des employeurs tous les renseignements et documents nécessaires à la constitution du dossier d'un assuré. En 2025, 139 dossiers de ce type ont été ouverts et 14 ordonnances pénales ont été prononcées par le SICT (pour un montant de 6'500 CHF).

## Indemnités en cas de RHT – Indemnités en cas d'intempéries



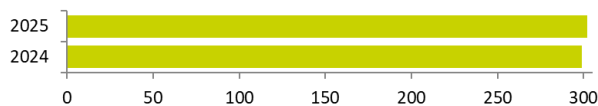
Le recours à l'**indemnité en cas de RHT** a été inférieur à l'année 2024, en raison notamment de la situation conjoncturelle générale. L'année 2025 a été marquée par les demandes de RHT déposées à la suite de la catastrophe de Blatten.

Le recours à l'**indemnité en cas d'INTEMP** est tributaire avant tout de la rigueur de l'hiver en début d'année.

## Collaboration interinstitutionnelle

*La CII Valais vise la collaboration entre les institutions qui œuvrent à la réinsertion professionnelle et sociale des bénéficiaires. Elle met en commun des méthodes de travail et des mesures. Sur le terrain, la CII se traduit par des valeurs partagées et une expertise au service d'une stratégie d'insertion.*

Cas CII annoncés (adultes et jeunes)



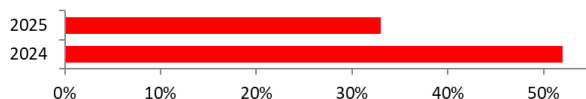
En 2025, cinq journées régionales CII ont réuni partenaires et professionnels autour de l'insertion, de la santé et de la migration, renforçant ainsi les compétences et le travail en réseau.

L'étude sur les jeunes en rupture a progressé : recensement des facteurs de risque, cartographie du dispositif valaisan (22 entretiens, 43 personnes), analyse des trajectoires de jeunes et recommandations pour 2026.

Pour faire suite aux journées d'impulsion nationale 2024 et 2025 relatives aux titulaires de Permis S, le SICT, en étroite collaboration avec l'Office de l'asile (OASI) et son Bureau d'insertion professionnelle (BIP), a intensifié ses mesures visant à une intégration professionnelle des personnes employables inscrites dans les ORP.

Plus d'informations sont disponibles sur le rapport annuel de la CII Valais – <https://www.vs.ch/cii>.

Taux de réinsertion Coaching Tandem ORP-CMS



## 7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Dépenses et financement

Les coûts relatifs au chômage, notamment les salaires, sont en grande partie financés par le **fonds fédéral de compensation de l'assurance-chômage** et ne sont donc pas à la charge du Canton. Le **Fonds cantonal pour l'emploi** finance des frais non pris en compte par l'assurance-chômage, notamment des mesures complémentaires cantonales de réinsertion professionnelle destinées à des personnes en fin de droit.

Comme le prévoit la législation fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) et la loi cantonale sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs (LEMC), l'effectif du personnel doit être continuellement adapté à l'évolution du chômage, aussi bien à la hausse qu'à la baisse.

	2025			2024	Différence
	Dépenses	Financement			
		Assurance-chômage (AC)	Fonds cantonal pour l'emploi (FCE)		
<b>Total frais d'exploitation</b>	<b>31'108'400</b>	<b>31'020'033</b>	<b>88'367</b>	<b>29'404'387</b>	<b>+5.8%</b>
Total MMT fédérales	17'852'665	17'852'665		17'734'279	+0.7%
Total MMT cantonales	3'109'320		3'109'320	2'474'546	+25.7%
<b>Total mesures marché du travail</b>	<b>20'961'986</b>	<b>17'852'665</b>	<b>3'109'320</b>	<b>20'208'825</b>	<b>+3.7%</b>
Indemnités journalières	252'700'353	252'700'353		206'643'259	+22.3%
Indemnités réduction de l'horaire de travail (RHT)	2'795'749	2'795'749		6'814'323	-59.0%
Indemnités intempéries (INTEMP)	2'222'668	2'222'668		2'071'973	+7.3%
Indemnités insolvabilité	1'214'114	1'214'114		563'797	+115.3%
<b>Total indemnités</b>	<b>258'932'885</b>	<b>258'932'885</b>		<b>216'093'351</b>	<b>+19.8%</b>
Participation cantonale aux coûts du fonds fédéral		-5'950'000	5'950'000		
<b>TOTAL</b>	<b>311'003'271</b>	<b>301'855'583</b>	<b>9'147'687</b>	<b>265'706'564</b>	<b>+17.0%</b>
<i>Nombre moyen de chômeurs en Valais</i>			5'645	4'845	+16.5%
<i>Taux de chômage moyen en Valais</i>			3.1%	2.7%	+0.4 pp

Chômage 2025 en Valais : dépenses et financement  
(Situation en février 2026. Certains montants pourraient être modifiés ultérieurement)

## Publications

### Bulletin statistique mensuel

**Bulletin statistique** : La situation sur le marché du travail en Valais, publication mensuelle

-> Le bulletin statistique mensuel peut être téléchargé sur notre site Internet :

<https://www.vs.ch/web/sict/bulletin-statistique-du-chomage>.

-> Les communiqués pour les médias peuvent être consultés sur notre site Internet :

<https://www.vs.ch/web/sict/communiques>.

### Communiqués pour les médias

« La situation sur le marché du travail en Valais », communiqué mensuel

« Forum Emploi Valais 2025 – JOBDATING – domaines de l'industrie et des infrastructures de transports publics ferroviaires »,  
14 novembre 2025

### Intervention parlementaire

Postulat 2025.09.378, Blaise Carron, PS, « Une assurance perte de gain pour les personnes au chômage est nécessaire »

### Adresses utiles

**Service de l'industrie, du commerce et du travail**,  
Av. du Midi 7, 1950 Sion, [www.vs.ch/sict](http://www.vs.ch/sict),  
☎ 027 606 73 10, [sict-diha@admin.vs.ch](mailto:sict-diha@admin.vs.ch)

**RAV Oberwallis**, Viktoriastrasse 15, 3900 Brig,  
☎ 027 606 94 50, [ravoberwallis@admin.vs.ch](mailto:ravoberwallis@admin.vs.ch)

**ORP Sierre**, Route de la Bonne-Eau 20, 3960 Sierre,  
☎ 027 606 94 00, [orpsierre@admin.vs.ch](mailto:orpsierre@admin.vs.ch)

**ORP Sion**, Place du Midi 40, 1950 Sion,  
☎ 027 606 93 00, [orpsion@admin.vs.ch](mailto:orpsion@admin.vs.ch)

**ORP Martigny**, Rue du Léman 29, 1920 Martigny,  
☎ 027 606 92 21, [orpmartigny@admin.vs.ch](mailto:orpmartigny@admin.vs.ch)

**ORP Monthey-St-Maurice**, Rue du Coppet 2, Case postale  
1211, 1870 Monthey,  
☎ 027 606 92 50, [orpmonthey@admin.vs.ch](mailto:orpmonthey@admin.vs.ch)

**Bureau de la Collaboration Interinstitutionnelle CII**,  
c/o Service de l'industrie, du commerce et du travail, Av.  
du Midi 7, 1950 Sion, [www.vs.ch/cij](http://www.vs.ch/cij),  
☎ 027 606 73 10, [anne-francoise.beney@admin.vs.ch](mailto:anne-francoise.beney@admin.vs.ch)

## Abréviations

<b>AC</b>	Assurance-chômage	<b>LMMT</b>	Logistique des mesures du marché du travail
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange	<b>MMT</b>	Mesure du marché du travail
<b>AFO</b>	Allocation de formation	<b>OASI</b>	Office de l'asile
<b>AIT</b>	Allocation d'initiation au travail	<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>AITc</b>	Allocation cantonale d'initiation au travail	<b>ORP</b>	Office régional de placement
<b>AIVW</b>	Avenir Industrie Valais	<b>ORTE</b>	Observatoire romand et tessinois de l'emploi
<b>ALCP</b>	Accord sur la libre circulation des personnes	<b>OVE</b>	Observatoire valaisan de l'emploi
<b>AOST</b>	Association des Offices Suisses du Travail	<b>PESE</b>	Contribution aux frais de déplacement et de séjour
<b>BIP</b>	Bureau d'insertion professionnelle	<b>PET</b>	Programme d'emploi temporaire
<b>CII</b>	Collaboration interinstitutionnelle	<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>CP</b>	Conseiller en personnel	<b>PQF</b>	Programme cantonal de qualification
<b>CSE</b>	Coach Supported Employment	<b>RHT</b>	Indemnités pour réduction de l'horaire de travail
<b>CTVS</b>	Commission tripartite cantonale « Travailleurs détachés et lutte contre le travail au noir »	<b>SAI</b>	Soutien à une activité indépendante
<b>DE</b>	Demandeur d'emploi	<b>SAS</b>	Service de l'action sociale
<b>EPCO</b>	Entreprise de pratique commerciale	<b>SECO</b>	Secrétariat d'État à l'économie
<b>EPT</b>	Equivalent plein temps	<b>SEMO</b>	Semestre de motivation
<b>FCE</b>	Fonds cantonal pour l'emploi	<b>SF</b>	Stage de formation
<b>IA</b>	Intelligence artificielle	<b>SICT</b>	Service de l'industrie, du commerce et du travail
<b>INTEMP</b>	Indemnités en cas d'intempéries	<b>SP</b>	Stage professionnel
<b>LACI</b>	Loi fédérale sur l'assurance-chômage et l'indemnité en cas d'insolvabilité	<b>SPM</b>	Service de la population et de la migration
<b>LEMC</b>	Loi cantonale sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs	<b>UE</b>	Union Européenne